

QUESTION 1 (3 points)

Quelles sont les prérogatives d'un guide de palanquée ?

QUESTION 2 (2 points)

Citez les différents niveaux techniques des directeurs de plongée en précisant dans quel cadre ils seront DP.

QUESTION 3 (2 points)

Quels sont les différents niveaux de plongeurs que vous êtes susceptibles d'encadrer et le nombre de plongeur maximum par palanquée ?

QUESTION 4 (1 point)

- a) Quel est le matériel obligatoire en tant que guide de palanquée, en milieu naturel ?
- b) Quel est le matériel conseillé ?

QUESTION 5 (2 points)

Citez l'ensemble du matériel d'assistance et de secours devant se trouver sur les lieux de la plongée

QUESTION 6 (1 point)

Qu'est ce que la responsabilité civile ?

QUESTION 7 (1 point)

- a) Dans quel cas la responsabilité pénale d'un N4 peut-elle être engagée ?
- b) Donnez un exemple.

QUESTION 8 (1 point)

Définir ce qu'est l'obligation de moyen.

QUESTION 9 (2 points)

- a) Le directeur de plongée vous demande de prendre en charge une palanquée de 2 enfants de 11 ans titulaires du niveau plongeur or.
- b) Quels sont les paramètres de la plongée et conditions de température à respecter ?

QUESTION 10 (1 point)

La FFESSM est composée de commissions, citez les différentes commissions Nationales.

QUESTION 11 (1 point)

La FFESSM est un organisme délégataire. Qu'est ce que cela signifie ?

QUESTION 12 : Répondre par Vrai ou Faux : 0,5 points par sous-question

- a) En l'absence de DP et après autorisation du président du club, les PA60 peuvent plonger en autonomie jusqu'à 40 m maximum ?
- b) Sur autorisation du DP, les plongeurs PA12 peuvent plonger en autonomie ?
- c) En milieu artificiel, un guide de palanquée peut faire des baptêmes sans autorisation particulière ?
- d) Un guide de palanquée peut valider les plongées qu'il a encadrées ?
- e) En tant que guide de palanquée, je peux assurer la fonction de guide de randonnée subaquatique sur autorisation particulière ?
- f) Avec un enfant de 11 ans, sur l'îlot de la Gabinière, en période estivale (eau chaude), je peux plonger 2 fois par jour ?

REFERENTIEL DE CORRECTION

QUESTION 1 (3 points)

Quelles sont les prérogatives d'un guide de palanquée ?

- *Plongeur autonome à 60 m*
- *Encadrement jusqu'à 40 m en exploration*
- *Possibilité de faire un baptême en milieu artificiel < 6m après accord du DP*
- *Si initiateur, possibilité d'enseigner jusqu'à 20 m sous l'autorité d'un E3*
- *Possibilité de faire une formation de Directeur de plongée en explo (P5)*
- *Possibilité de faire une formation de E3*
- *Guide de randonnée subaquatique*

QUESTION 2 (2 points)

- *E3 : DP en technique milieu naturel ou artificiel*
- *P5 : DP en exploration*
- *E1 : DP en milieu artificiel de moins de 6m*

QUESTION 3 (2 points)

Quels sont les différents niveaux de plongeurs que vous êtes susceptibles d'encadrer et le nombre de plongeur maximum par palanquée ?

- *Baptême : 1 par 1 uniquement en milieu artificiel de moins de 6 m et après accord du DP*
- *PE12 - Débutants dans l'espace 0-12m jusqu'à 4*
- *PE20, N1 : jusqu'à 4 plongeurs - 0-20m*
- *PE40 ; N2 : jusqu'à 4 plongeurs - 0-40m*

QUESTION 4 (1 point)

a) Quel est le matériel obligatoire en tant que guide de palanquée, en milieu naturel ?

- *Un système gonflable leur permettant de rejoindre la surface et de s'y maintenir*
- *Moyens de contrôler personnellement les caractéristiques de la plongée et de la remontée de leur palanquée*
- *Equipement de plongée muni de deux sorties indépendantes et de 2 détendeurs complets*
- *(Un parachute de palier dans la palanquée)*

b) Quel est le matériel conseillé ?

*Parachute de palier (personnel) / lampe / compas*

QUESTION 5 (2 points)

Citez l'ensemble du matériel d'assistance et de secours devant se trouver sur les lieux de la plongée

- *Moyen de communication permettant de prévenir les secours*
- *VHF (sur un bateau)*
- *Pavillon Alpha (sur un bateau)*
- *Eau douce potable*
- *BAVU avec sac de réserve d'oxygène et trois masques (grand, moyen, petit)*
- *Masque à haute concentration d'O2*
- *Bouteille d'O2 de capacité suffisante avec manodétendeur, débit litre et tuyau de raccordement au BAVU ou au masque à haute concentration.*
- *Couverture iso thermique*
- *Fiches d'évacuation*
- *Plan de secours adapté au lieu et à la plongée pratiquée*
- *Bouteille d'air de secours avec détendeur (ou mélange adapté)*
- *Un moyen de rappeler un plongeur en immersion (en milieu naturel)*
- *Tablette de notation immergeable*
- *Tables de décompression (si milieu naturel > 6 m)*

QUESTION 6 (1 point)

Qu'est ce que la responsabilité civile ?

- *La responsabilité civile est l'obligation de réparer les dommages (ou préjudices) causés à autrui*
- *Il faut qu'il y ait une faute, un préjudice (moral, physique ou financier) et un lien de causalité entre la faute et le préjudice*
- *Elle est assurable*

QUESTION 7 (1 point)

a) Dans quel cas la responsabilité pénale d'un N4 peut-elle être engagée ?

- *En cas d'infraction à une loi ou à un règlement et de subir la peine prévue par le texte qui la réprime*
- *Non assurable*

b) Donnez un exemple.

*Exemple : un GP emmène un Niveau 1 à 30 mètres*

QUESTION 8 (1 point)

- Définir ce qu'est l'obligation de moyen.
- *Tout mettre en œuvre pour prévenir un accident et de disposer des moyens nécessaires pour y faire face le cas échéant.*
- *Organisation de la plongée*
- *Matériel de secours...*

QUESTION 9 (2 points)

Le directeur de plongée vous demande de prendre en charge une palanquée de 2 enfants de 11 ans titulaires du niveau plongeur or. Quels sont les paramètres de la plongée et conditions de température à respecter ?

- *12 mètres maximum*
- *25 minutes maximum si la température de l'eau est inférieure à 23°C*
- *Pas de plongée si la température est inférieure à 12°C*

QUESTION 10 (1 point)

La FFESSM est composée de commissions, citez les différentes commissions Nationales.

*Apnée / Archéologie subaquatique / Audiovisuelle / Biologie et Environnement / Hockey subaquatique / Juridique / Médicale et Prévention / Nage avec Palmes / Nage en eaux vives / Orientation / Pêche sous-marine / Plongée Souterraine / Technique / Tir sur cible*

QUESTION 11 (1 point)

La FFESSM est un organisme délégataire. Qu'est ce que cela signifie ?

- *L'état lui délègue une partie de sa mission de service public.*
- *Elle est consultée en priorité sur tous les dossiers concernant la plongée*
- *Ses brevets et qualification servent de référence pour établir les équivalences avec les autres écoles de plongée*
- *Elle est également chargée d'organiser les compétitions sportives à l'issue desquelles sont délivrés les titres internationaux, nationaux, régionaux ou départementaux.*
- *Elle fixe librement les règles relatives à l'organisation des compétitions organisées par les commissions sportives.*
- *Elle définit les règles techniques et administratives propres à leur discipline.*
- *Elles font des propositions d'inscription sur les listes de sportifs, d'entraîneur, d'arbitres et de juges de haut niveau.*

QUESTION 12 : Répondre par Vrai ou Faux : 0,5 points par sous-question

- a) En l'absence de DP et après autorisation du président du club, les PA60 peuvent plonger en autonomie jusqu'à 40 m maximum ? *VRAI*
- b) Sur autorisation du DP, les plongeurs PA12 peuvent plonger en autonomie ? *VRAI*
- c) En milieu artificiel, un guide de palanquée peut faire des baptêmes sans autorisation particulière ? *FAUX*
- d) Un guide de palanquée peut valider les plongées qu'il a encadrées ? *VRAI*
- e) En tant que guide de palanquée, je peux assurer la fonction de guide de randonnée subaquatique sur autorisation particulière ? *VRAI*
- f) Avec un enfant de 11 ans, sur l'îlot de la Gabinière, en période estivale (eau chaude), je peux plonger 2 fois par jour ? *FAUX*